

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 AVRIL

## BIEN EMBARRASSÉS

Nous ne savons si les manifestations projetées pour le 1<sup>er</sup> mai auront autant d'importance que certains se le figurent. Ce que nous trouvons assez piquant, c'est l'embarras dans lequel les projets annoncés jettent une grande fraction de l'école radicale. Cet embarras est d'ailleurs fort naturel. On a travaillé à surexciter les esprits ; on s'est plu à jouer le rôle de défenseurs des intérêts des « travailleurs » ; on les a excités à ne jamais reculer devant les manifestations. Mais alors on pensait que les manifestations ne pourraient se produire que contre un gouvernement hostile. On n'avait pas prévu qu'un jour arriverait où on aurait ses amis au Pouvoir et où par conséquent on souhaiterait de leur éviter tout ennui. C'est justement ce qui arrive aujourd'hui. Comment faire alors pour ne se brouiller avec personne ?

Cet embarras s'accuse fortement dans le langage tenu par quelques journaux radicaux. Il y en a un qui fait observer notamment que « ce ne serait pas un bien grand mal, alors même que quelques horions seraient échangés entre manifestants trop riches de zèle ». Et alors intervient une réflexion qu'il faut citer :

« Il faut bien un apprentissage pour former les mœurs, et les horions qui, sur le moment, sont fort excitants, ont, après coup, une vertu calmante qui probablement rendrait plus paisibles les manifestations ultérieures ».

Le coup de poing réformateur des mœurs est une véritable trouvaille. Les manifestants du 1<sup>er</sup> mai, s'ils entrent en lutte avec la police ou l'armée, ne seront plus des révolutionnaires, mais des moralistes employant des procédés très spéciaux de propagande.

Cependant le journal radical est d'avis que, « pour cette fois », il peut y avoir des raisons particulières pour désirer que l'ordre ne soit pas troublé. Ces « raisons particulières » se résument — officiellement du moins — dans le fait que les ouvriers « sont parfaitement sûrs du bon vouloir de la France ».

De la France, soit ! Mais de la République ? Ceci est une autre affaire. Ce bon vouloir ne s'est exprimé jusqu'ici que par des paroles. On n'a point vu qu'il s'affirmât par des actes. Or ce qui est à noter, c'est que cette abstention suit des promesses nombreuses, ce qui est beaucoup plus grave que si on s'était abstenu de promettre ce qu'on s'abstient de faire.

Voilà pourquoi on est si embarrassé dans le monde radical qu'on en arrive, comme fait la *Lanterne*, à écrire :

« Tout en réservant le principe du droit de manifestation, nous ne saurions trop conseiller à nos amis de s'abstenir. D'autant que, sans troubler l'ordre dans la rue, il est non seulement possible, mais facile de manifester.

Il n'est pas besoin de se former en colonnes profondes et d'organiser un cortège. Le port d'un insigne peut suffire.

Le chômage, d'ailleurs, si l'on y tient, est une manifestation significative. »

C'est-à-dire qu'on n'ose pas, engagé par le passé, déconseiller la manifestation, mais qu'on engage à se livrer à une sorte de manifestation en chambre.

Ce serait certainement fort agréable pour le gouvernement et surtout pour la fraction qui pousse au désordre contre ses adversaires, mais elle est remplie de zèle pour l'ordre, lorsqu'elle est directement menacée. Malheureusement pour l'un et l'autre, les manifestants ne paraissent pas disposés à tenir compte des convenances radicales. ERNEST BAUDOIN.

## La manifestation du 1<sup>er</sup> Mai

Il y a huit jours, les organisateurs de la journée du 1<sup>er</sup> mai étaient résolus à ne pas faire de manifestations dans la rue ; ils voulaient se contenter d'organiser des réunions dans de grandes salles. Aujourd'hui, tout paraît changé ; un revirement complet se serait opéré, et l'élément violent semble l'emporter en grande majorité.

Le *Matin* donne les indications suivantes :

« Les anarchistes, qui disparaissent de temps en temps pour réparer dès qu'on parle de désordres, mènent une campagne acharnée en faveur de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai. Il ne se tient pas actuellement à Paris la plus petite réunion corporative ouvrière, sans qu'on les voie arriver, prendre la parole et exciter les ouvriers par les discours les plus violents. Il est bon de faire remarquer que leurs principes défendent aux anarchistes de faire aucun travail. Ils ne devraient donc avoir rien de commun avec les ouvriers, et le chômage, de leur part, n'a pas grande signification.

« Fidèles à leur tactique, les anarchistes ont assisté, samedi soir, à une grande réunion générale, organisée par la chambre syndicale des terrassiers, puisatiers et mineurs du département de la Seine.

« L'aristocratie anarchiste était au grand complet. Les orateurs fort nombreux qui se sont succédés à la tribune ont fait, comme d'habitude, appel à la violence ; il ne s'agit plus, selon eux, d'une simple manifestation ; le but est de se débarrasser des bourgeois et de la classe capitaliste.

« Quelques ouvriers, qui paraissent fort excités, nous ont dit : Nous sommes bien décidés à marcher et carrément ; seulement nous marcherons derrière ceux qui nous poussent à manifester. Gare à eux s'ils ne se mettent pas à notre tête et s'ils reculent, c'est sur eux que tomberont les premiers coups. »

Extrait d'une conversation de l'anarchiste Tortellier avec un rédacteur du *Gaulois* :

« — Il n'y a pas de danger, nous a déclaré Tortellier, que nous avons rencontré dans un café de l'avenue de Clichy, entouré des principaux anarchistes, que nous laissons passer cette occasion de nous montrer.

« Vous savez qu'en principe, nous autres anarchistes, nous désapprouvons la manifestation telle qu'elle a été décidée par le Congrès socialiste.

« Manifester pour réclamer la réduction de

la journée de travail à huit heures, belle affaire ! Ce n'est pas cela qui fera avancer d'un seul pas la question sociale.

« Est-ce à pas de tortue que la révolution doit se faire ? Nous ne sommes pas de ceux qui préconisent l'évolution lente et progressive.

« Nous sommes des hommes d'action, et, persuadés qu'il est indigne de demander quelque chose au gouvernement qui, en somme, est notre ennemi, nous ne voulons qu'une chose : agir énergiquement.

« — Eh ! que voulez vous faire ?

« — Ah ! voilà notre plan, nous n'aurons garde de le dévoiler.

« Tout ce que je puis vous dire, c'est que, moi et mes amis, nous manifesterons. »

Les appréhensions augmentent partout en Europe pour cette date. Il n'est pas un gouvernement qui ne prenne des mesures de police et de force armée pour parer à toute éventualité.

## AU DAHOMEY

Lagos, 23 avril, 9 h. matin.

Nos troupes cantonnées à Porto-Novo ont été averties, le 20 au matin, que les Dahoméens marchaient dans la direction de cette place.

Elles se sont aussitôt portées à leur rencontre et les ont trouvés à deux lieues de Porto-Novo.

Après un combat de deux heures, les Dahoméens se sont repliés.

Les Dahoméens ont eu 600 tués ; nous avons eu une cinquantaine d'hommes blessés, tous indigènes.

Nos troupes rencontrèrent, à sept kilomètres de Porto-Novo, les Dahoméens, commandés par le roi Badazin. L'ennemi avait des forces bien supérieures aux nôtres, aussi prit-il aussitôt l'offensive. Pendant une heure et demie, nos troupes, formées en bataillon carré, soutinrent la lutte avec une grande énergie.

Ces nouvelles malheureusement assez pénibles engagent la responsabilité du cabinet qui a jugé à propos de ne pas consulter les Chambres avant d'agir et aussi celles des Chambres qui ont absolument négligé les incidents et accidents, cependant significatifs, qui ont précédé l'action.

Il est urgent de réparer au plus tôt l'atteinte portée à notre prestige par un insuccès facile à effacer si le gouvernement, sortant de son apathie coupable, se décide à renforcer l'effectif de notre protectorat, et à ne pas exposer plus longtemps nos soldats aux périls d'une temporisation imprudente.

Si le ministère attend la rentrée des Chambres pour expédier des troupes, il ajoutera une grave responsabilité à toutes celles qu'il a déjà encourues.

Qu'il s'occupe donc moins des marchandages républicains, et qu'il songe à la sécurité des défenseurs de la patrie, à l'honneur du drapeau de la France.

## INFORMATIONS

MM. Rouvier, Bourgeois et Barbey, qui accompagnent M. Carnot dans son voyage, quitteront le train présidentiel, au sortir des Alpes-Maritimes, pour rentrer à Paris.

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, continuera seul à accompagner M. Carnot dans les Hautes et Basses-Alpes.

Un conseil de cabinet sera tenu samedi, et les ministres s'occuperont spécialement du Dahomey.

Il est temps !

### M. DE FREYCINET EN TOURNÉE

Une dépêche de Belfort, en date du 22 avril, annonce que le ministre de la guerre est arrivé à quatre heures du soir à Belfort.

Le général de brigade Hepp et les colonels attendaient le ministre sur le quai.

M. de Freycinet est immédiatement reparti par un train spécial pour Pont-de-Roide (Doubs).

Il est revenu hier, à six heures, à Belfort, pour inspecter la place.

### LE DUC D'ORLÉANS A CLAIRVAUX

Clairvaux, 23 avril.

Hier, à deux heures, au moment où le duc de Lnyes pénétrait dans la cellule de M<sup>re</sup> le duc d'Orléans, la fanfare de la prison, réunie dans la cour d'honneur du pénitencier, jouait de la *Marseillaise* pour saluer l'arrivée du préfet de l'Aube et des autorités civiles et militaires venant pour la révision des détenus de la classe, au nombre d'une cinquantaine environ.

Le prince-conscrit n'a pas été admis à passer devant ce conseil de révision.

### COURTOISIE

Ajaccio, 22 avril.

Avant-hier, l'amiral Lovera di Maria retournait à son bord au moment où l'amiral Bergasse Dupetit-Thouars se dirigeait vers le *Formidable*.

L'embarcation du premier marchait à la vapeur, celle du second était conduite à la rame. L'amiral italien, voyant qu'il allait plus vite que son collègue français, lui a offert très chaleureusement de monter sur sa chaloupe.

L'amiral Bergasse Dupetit-Thouars ayant accepté, l'amiral Lovera di Maria, mû par un sentiment de courtoisie très appréciée, a fait placer à son avant le drapeau du commandement de notre escadre.

### A PROPOS DU VOYAGE DE M. CARNOT

On lit dans la *Semaine Religieuse* d'Aix :

« Quelques journaux ont cru devoir faire remarquer que M. le Président de la République, dans sa réponse à M<sup>re</sup> l'archevêque d'Aix, ne lui avait pas donné le titre de Monseigneur ; l'un d'eux a même ajouté qu'il ne l'avait pas même appelé monsieur.

« Ces journaux ont été mal informés ; à trois ou quatre reprises, M. le Président de la République a donné à Sa Grandeur la qualification de Monseigneur. »

AFFAIRES D'ESPIONNAGE

Trois espions prussiens, officiers dans l'armée allemande, ont été arrêtés à Nancy, pendant la revue trimestrielle. Mais on avait, de Pagny, signalé l'arrivée de dix-sept ? Que sont devenus les autres ?

La mansuétude scandaleuse du gouvernement encourage ces tentatives d'espionnage. Les feuilles allemandes annoncent la mise en liberté, grâce à l'intervention du consul général d'Allemagne, du professeur Hæcker, arrêté en Algérie, pour espionnage.

Suivant des nouvelles de Saint-Petersbourg, l'affaire de la tentative de corruption d'un fonctionnaire pour la communication de plans secrets de la marine fait beaucoup de bruit.

L'attaché militaire allemand incriminé, le baron Plessen, est parti pour Copenhague. On a arrêté un officier de marine russe nommé Schmidt ; il est accusé de complicité avec ce dernier et on a trouvé chez lui des papiers secrets et des plans très importants.

Mais il y a ceci de curieux dans cette affaire, c'est que l'on fait le possible, dans les cercles gouvernementaux, pour en atténuer l'importance parce qu'il paraît qu'un incident analogue vient de se produire à Berlin, où deux agents russes auraient été pris en flagrant délit par les autorités allemandes.

Les deux gouvernements allemand et russe auraient alors décidé, d'un commun accord, de ne donner aucune suite respectivement à leurs poursuites, sauf en ce qui concerne leurs nationaux.

Aux actionnaires des chemins de fer

Après les affirmations multipliées du Congrès international de l'Exposition, pour le repos hebdomadaire, et devant celles de la Conférence de Berlin sur le même sujet, le Congrès des Propriétaires et Actionnaires chrétiens, qui vient de se tenir à Paris, ne pouvait manquer d'étudier cette question.

Il s'en est occupé spécialement en ce qui concerne les chemins de fer où elle a déjà reçu un commencement d'exécution.

Non content de rappeler l'obligation de conscience ou sont les actionnaires de procurer, autant que possible, les bienfaits du dimanche à tous les employés de leurs Compagnies, le Congrès a recherché les moyens d'y parvenir.

Avant tout, il faut l'union entre tous ceux dont le cœur sait concevoir ces nobles préoccupations. La question ayant été déjà ou devant être prochainement posée par les Assemblées générales, le Congrès prie instamment les Actionnaires des différentes Compagnies de se joindre à ce grand mouvement, et de hâter le jour où il sera possible d'en voir le succès complet.

ÉTRANGER

ITALIE. — Naples, 22 avril. — Hier, M. Magliani, un des chefs du triumvirat Nicotera-Magliani-Tajani, qui vient de se constituer à Naples, a prononcé le discours attendu depuis quelques jours avec une certaine impatience.

M. Magliani s'est placé uniquement sur le terrain économique.

Il n'a pas dit un mot contre la triple alliance. Bien plus, il a déclaré que cette alliance était devenue « une tradition en Italie ».

Si c'est là tout ce que les opposants à M. Crispi ont à nous offrir, nous ne gagnerions pas au change.

UN ZOLLVEREIN FRANCO-ALLEMAND

On mande de Genève :

« La Gazette de Lausanne publie une importante dépêche de Berlin, qu'elle dit puisée aux sources les plus autorisées, et d'après laquelle le gouvernement français va être présenté par l'Allemagne au sujet de la création d'une union douanière des puissances occidentales, afin de remédier à la crise économique dont souffre l'Europe.

» L'empereur Guillaume mûrit de vastes plans, qui comprennent la suppression des douanes en Europe. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 avril 1890.

Les affaires ont été plus actives et les cours des rentes se sont sensiblement raffermis. Le 3 0/0 a ouvert à 88.70 et s'est avancé sans hésitation jusqu'à 88.82 ; le 4 1/2 0/0 clôture à 106.82.

L'action du Crédit Foncier s'est associée à ce mouvement de reprise et s'établit à 1,330. Les obligations foncières et communales ont toutes gagné de 1 fr. à 1 fr. 50.

La Banque de Paris se traite à 785. Les tendances à la hausse se manifestent sur la Banque Nationale du Brésil demandée à 596.25.

On reste à 475 sur la Société Générale, à 605 sur la Société des Dépôts et Comptes Courants et à 516.25 sur la Banque d'Escompte.

Le Panama vaut 52.

L'obligation 4 0/0 du chemin de fer russe d'Orel-Griasi montre les meilleures dispositions à 573.75. Il ne faut pas oublier que ce titre a un coupon de 42.35 à regagner.

L'action de la Gold Trust donne lieu à de bons achats vers 75.

L'obligation des Chemins Économiques fait 407.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — On parle beaucoup depuis quelque temps de la Tunisie et on s'intéresse tout particulièrement en France à toutes les affaires de nature à développer son importance. On étudie en ce moment un emprunt de la Ville de Tunis qui aura pour but d'entreprendre de grands travaux de voirie et d'assainissement. Le Crédit Foncier de Tunisie, récemment constitué, doit apporter, dans une large mesure, son concours à cette émission.

NOUVELLES MILITAIRES

Le Rappel donne le dénombrement des 91 régiments de cavalerie que l'armée comptera avec la nouvelle loi.

14 régiments de cuirassiers, 32 de dragons, 21 de chasseurs, 14 de hussards, 6 de chasseurs d'Afrique, 4 de spahis.

Soit en tout 455 escadrons. Les Allemands en ayant 465, la proportion ne serait pas inéquitable, mais il faut tenir compte de deux remarques de l'Armée territoriale :

« D'abord, quand les 91 régiments seront constitués, ce qui n'est pas encore fait, il ne faut pas oublier que nous en aurons toujours 40 de moins sur le continent, l'armée d'Afrique en ayant 10. »

» De plus, les Allemands ont des chevaux en nombre suffisant pour leurs 465 escadrons, et nous ne les avons pas pour nos 455. »

Sur le désir exprimé par le grand-duc Nicolas, oncle de l'empereur de Russie, une manœuvre à double action a été exécutée lundi matin dans les environs de Nice, par les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> bataillons de chasseurs alpins et la 46<sup>e</sup> batterie de montagne. Le général Garnier des Garets, commandant la 57<sup>e</sup> brigade d'infanterie, dirigeait cette manœuvre.

Le grand-duc et sa suite ont été frappés de l'agilité, de la discipline et de la force de résistance de nos Alpins. Ils en ont fait leurs compliments au général Garnier des Garets.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1<sup>fr</sup> 50

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LA SAINT-GEORGES A SAUMUR

Aujourd'hui, à l'occasion de la fête de la Saint-Georges, patron de l'armée, l'École de cavalerie est en liesse.

Tous les équipages sont sortis, et le champ de courses de Verrie va recevoir la visite de nombreux cavaliers.

Il y sera couru plusieurs rallye.

Ce soir, fête au mess de MM. les officiers de l'École.

La commission d'inspection de l'École de Saumur s'est réunie avant-hier matin à Chantilly et a acheté :

Somis et N. de Lucebell, à M. Duval ;

Magali, à M. Milton ;

Saint-Assise, à M. H. Wheeler.

NOUVEAUX PASSEPORTS

Un décret, rendu en Conseil d'Etat, modifie

la formule des passeports à l'étranger suivant un modèle reproduit au Journal officiel.

L'administration fera déposer aux greffes des Cours et Tribunaux des spécimens des nouveaux passeports de la nouvelle formule.

« UNION SAUMUROISE »

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Dimanche 27 avril, tir au stand de l'École de cavalerie, de neuf heures à onze heures, et d'une heure à trois heures rue des Boires.

ANGERS. — La Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiment du département de Maine-et-Loire organise, pour dimanche prochain 27 avril, dans le grand amphithéâtre des cours municipaux de la rue du Musée, une conférence privée, avec le concours de M. Husson, rédacteur en chef de l'Echo des Chambres syndicales de Paris.

Tous les entrepreneurs du bâtiment seront convoqués par lettre, qu'ils fassent ou non partie de la Chambre syndicale d'Angers.

Si, dans l'envoi des invitations, il se glissait quelques oublis, les entrepreneurs qui en seraient l'objet, sont priés de donner avis au siège de la Chambre, rue des Cordeliers, 16, et il leur sera immédiatement adressé une carte d'entrée.

Les sujets traités par le conférencier seront les suivants :

1<sup>re</sup> partie. Les confréries de métiers et les artisans d'autrefois.

2<sup>e</sup> partie. Historique des syndicats. Organisation du groupe syndical de l'industrie et du bâtiment à Paris. Ses travaux, ses luttes contre les grèves et les décisions administratives. Les syndicats ouvriers.

Chambre syndicale des négociants en vins et spiritueux. — Une Conférence sera faite à la Mairie d'Angers, dimanche prochain, 27 avril, à 3 heures précises, par M. Duras, négociant à Cognac et secrétaire du Syndicat général des vins et spiritueux de France, sous les auspices de la Chambre syndicale des vins et spiritueux de Maine-et-Loire.

Cette Conférence, présidée par M. le Maire d'Angers, aura pour objet l'examen et la critique du projet de M. Rouvier, ministre des finances, concernant la surélévation de la taxe sur toutes les boissons.

Fête des Fleurs. — Le comité d'organisation de la Fête des Fleurs, dans sa séance de lundi soir, a examiné les divers projets de cavalcade qui lui avaient été soumis ; il a accepté à l'unanimité le projet intitulé les Quatre saisons.

Visite du directeur de Fontevault. — M. Pasquier, le nouveau directeur de la maison centrale de Fontevault et de la 46<sup>e</sup> circonscription

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

GERMAINE

NOUVELLE MARITIME

PAR CHARLES DURAND (CAROLUS)

VII

Nous avons laissé Pierre sur la grande route, au moment où il reprenait, d'un pas allègre, le chemin de la ferme.

De douces pensées berçaient son cœur : il se disait que le père Jacques lui ouvrirait les bras, quand il apprendrait son engagement, qu'il l'appellerait, comme autrefois, son « fils » — qu'il unirait sa main et celle de Germaine.

Mais une crainte revint troubler son allégresse :

Comment sa vieille mère accueillerait-elle sa demande ? Si elle allait résister, supplier encore une fois !

Alors, toute espérance serait de nouveau brisée ; il faudrait, encore une fois, sacrifier le bonheur au devoir filial !

Et cet homme — ce Bernard ! deviendrait l'époux de Germaine !

Il pourrait mourir. Pierre pourrait recourir

à la mort pour l'écartier d'une union sacrilège.

Oui, cette pensée terrible hantait son cerveau ! Mais, c'était folie. Ce sang qu'il aurait répandu, même pour la justice, ce sang rejallirait sur sa mère, — et si la justice des hommes ne pardonnait pas au meurtrier, la mère Morillon serait tuée du même coup !

Pour empêcher la honte de s'allier à l'innocence, il n'était donc qu'un moyen : rester sourd aux prières d'une mère, au risque de briser une vie précieuse ; cela valait mieux qu'un déshonneur public qui, au fait, entraînerait le malheur de tous les siens ; car ce ne serait pas seulement sa mère qui serait frappée du même coup, mais encore Germaine, et le père Jacques.

Cruelle alternative !

Pierre retombait de plus en plus dans sa première angoisse. Balancé entre l'espoir et la crainte, il sentait que celle-ci restait maîtresse de son cœur et de sa raison.

Arrivé devant l'enclos de Bertin, il hésita à entrer. Appuyé à la haie, il rafraîchit un instant son front brûlant dans le feuillage humide. C'est à ce moment que le chien de garde, flairant quelqu'un de connaissance, se mit à aboyer.

Pierre regarda du côté de la maison. La porte s'ouvrit, et la silhouette gracieuse de Germaine se dessina dans l'encadrement lumineux.

— Pierre, est-ce vous ? cria la jeune fille.

Cette voix aimée, dont l'accent lui sembla plus que jamais divin, chassa subitement toutes les craintes du jeune homme ; ce fut d'une voix presque joyeuse qu'il répondit :

— Oui, Germaine, me voilà !

Il s'élança. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux contribua à le rassurer. Bertin et la mère Morillon étaient encore debout, au milieu de la chambre, la main dans la main, et l'accueillant d'un sourire.

Germaine, rougissante, lui tendit sa joue, qu'il effleura de ses lèvres tremblantes, l'ivresse au cœur.

Puis il alla presser dans ses bras sa vieille mère, que le bonheur avait rendue rayonnante.

Restait Jacques Bertin. En se tournant de son côté, Pierre le vit, les deux mains tendues vers lui ; il les pressa avec effusion dans les siennes. Mais il n'aperçut pas la grosse larme qui allait se perdre dans la moustache blanche de l'ancien matelot.

Jacques eut vite dompté son émotion, et sans laisser le temps aux femmes d'ouvrir la bouche :

— Ah ! ah ! garçon, on est tardif ! dit-il, avec une feinte d'ironie. Ta soi-disant excursion de deux heures t'a bien pris, je crois, le double. Sais-tu que tu deviens coureur ? Au fait, à ton âge, tu es parfaitement libre, et je ne veux pas douter que tu avais des raisons sérieuses pour nous quitter brusquement comme tu l'as fait tantôt.

Pierre rougit, embarrassé.

— Allons, reprit Bertin, nous te pardonnons ton... escapade. Le père Duval, ton patron, a voulu te retenir plus longtemps que tu n'y comptais, n'est-ce pas ? Ou m'a dit que le brave homme avait pour toi beaucoup d'affection ; il est donc naturel qu'il se plaise en ta compagnie... A propos, comment va-t-il ?

Pierre rougit plus fort et resta encore sans réponse. Ce silence ne manqua pas d'intriguer Jacques ; mais il vit l'embarras du jeune homme et, se tournant aussitôt vers Germaine :

— Mignonne, il est temps de mettre le couvert. Pendant que tu dresses le bouillon, je vais jusqu'au champ, avec Pierre. J'ai besoin

tion pénitentiaire, est venu visiter, jeudi dernier, la maison d'arrêt d'Angers.

Janker, l'auteur de la tentative d'escroquerie commise à la Société Générale d'Angers, a été arrêté samedi dernier, à Tours.

### NOS GÉNÉRAUX

Au nombre des promotions de généraux que nous avons publiées il y a quelques jours, figure celle de M. Guerrier, qui commandait le 129<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

M. Guerrier est un Angevin. Il est né à la Daguinière, dit le *Patriote*, et fit ses études au Lycée d'Angers. Sorti de l'École d'application d'état-major, M. Guerrier a pris part, depuis plus de trente ans, à toutes les guerres que la France a eu à soutenir.

Récemment encore, il faisait partie, en qualité de chef d'état-major, du corps expéditionnaire du Tonkin.

C'est un soldat qui sait dignement porter son nom. *Noblesse oblige.*

### L'ÉLECTION DE VOULLÉ

Le préfet de la Vienne s'était trop hâté d'annoncer l'élection de M. Guillon, comme conseiller général du canton de Vouillé.

Il paraît que l'élu est M. A. de la Chevalerie qui, tout compte fait, aurait 12 voix de majorité.

On avait annoncé : M. Guillon, 2,086 voix contre 2,076 à M. de la Chevalerie. Or, les chiffres rectifiés seraient : M. Guillon, 2,078 et M. de la Chevalerie, 2,084 voix.

On connaît l'importance que le gouvernement attachait à cette élection de nature à déplacer la majorité au Conseil général de la Vienne qui est conservatrice. Le préfet, le plus directement intéressé dans la question, s'est jeté à corps perdu dans la lutte électorale.

Tous les moyens de pression et d'intimidation ont été mis en œuvre, et si l'administration, personnellement engagée, est restée sur le carreau, il faut que les électeurs aient fait preuve d'une vigoureuse et inébranlable énergie dont nous ne saurions trop les féliciter.

Nous serions néanmoins bien étonné qu'à l'aide du grattoir légendaire le préfet de la Vienne ne trouvât pas le moyen de faire proclamer élu celui qui a eu le moins de voix, c'est-à-dire le candidat de son choix.

Tout est possible par le temps qui court.

### ASSASSINAT A BREST

Un drame sanglant s'est déroulé lundi à Brest.

Vers sept heures du soir, le nommé Edmond Rozier, âgé de vingt-sept ans, second maître magasinier, ayant rencontré sur le grand pont tournant une jeune fille de dix-huit ans, nommée Augustine Riou, s'est précipité sur elle et

de prendre un peu l'air, et cela me donnera de l'appétit. Viens, garçon !

Il passa familièrement sa main sous le bras du jeune homme, et tous deux sortirent, laissant les deux femmes aux soins du ménage.

Dehors, le vieillard reprit brusquement la parole :

— Pierre, mon enfant, tu me caches quelque chose ! Pardonne-moi si j'ai voulu, sans mauvaise intention, te questionner devant ta mère et devant Germaine ; mais à présent que nous sommes seuls, je compte que tu vas me confier tes peines comme à un père : car je tiens à ton affection comme si tu étais mon fils, quand moi je t'aime à ce titre.

Pierre sentit sa poitrine se gonfler. Cette effusion de tendresse, peu habituelle au vieux loup de mer, le remuait profondément. Jacques continua :

— Parle franchement. Pourquoi es-tu triste depuis quelque temps ? Pourquoi pleures-tu en ce moment ? Car, tu ne peux le nier, tu pleures ?

Sous un rayon de lune, le visage du jeune homme apparaissait en effet inondé de larmes.

— Je souffre !... gémit-il, à bout d'énergie.

l'a frappée d'un coup de couteau qui a tranché net l'artère carotide.

Nous donnerons demain des détails.

### SAISON 1890 (MAI-OCTOBRE) Chemins de fer d'Orléans Bains de mer de l'Océan

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Ploubarnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient, (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Quimper (Bénodet, Fouesnant, Beg-Meil), Pont-l'Abbé (Langoy, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon-Morgat).

4<sup>e</sup> Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement, le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà d'Auray vers Landerneau, Quiberon, Concarneau et Douarnenez aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son billet : Sainte-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosperden et Quimper.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, pendant 48 heures, à Nantes.

2<sup>e</sup> Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres desdites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

### CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

*Nouveaux médicaments : l'aristol et la teinture de naregamia.*

Parmi les remèdes récemment présentés figurent l'aristol et la teinture de naregamia.

L'aristol, d'après le docteur Eichhoff, qui, le premier, a eu l'occasion de l'employer, est appelé à remplacer l'iodoforme, car il en possède toutes les qualités sans en avoir la toxicité et la mauvaise odeur.

L'aristol a produit les meilleurs résultats contre le lupus et le psoriasis.

Pour obtenir le produit en question, il suffi-

de verser une solution alcaline de thymol dans une solution d'iode ioduré ; on obtient ainsi un précipité d'un rouge brun, qui est un composé d'iode et de thymol ; c'est ce produit, possédant les avantages des deux substances composantes sans en présenter les inconvénients, qu'on a donné le nom d'aristol. Insoluble dans l'eau, l'alcool, la glycérine, etc., l'aristol se dissout parfaitement dans les huiles grasses. Il faut éviter de l'exposer à l'air, à la lumière ou à la chaleur ; c'est pourquoi on doit le tenir renfermé dans des flacons bleus et dans un lieu frais.

La mixture à appliquer pour les pansements peut être ainsi composée :

Aristol..... 3 à 10 grammes.  
Vaseline..... 90 grammes.

On applique cette mixture sur les parties malades et on enveloppe ensuite le tout avec des feuilles de gutta-percha. Le pansement est renouvelé deux ou trois fois par jour ; mais il faut avoir soin de faire préalablement un lavage au savon des parties malades.

La naregamia alata, dont nous avons parlé, est un arbrisseau des Indes portugaises dont l'écorce concassée sert à préparer une teinture que M. le docteur Schœngut vient d'expérimenter dans le service de M. le docteur Drasche, professeur extraordinaire à la Faculté de médecine de Vienne.

La teinture pure étant trop excitante, il faut avoir soin de la mélanger avec de l'eau de laurier-cerise, suivant la formule ci-dessous :

Teinture de naregamia... 1 à 3 grammes.  
Eau de laurier-cerise.... 10 à 30 —

Prendre 40 gouttes toutes les heures.

M. Schœngut a employé comme expectorant, dans vingt-quatre cas d'affections diverses des organes respiratoires, la teinture de naregamia à la dose de 1 à 3 grammes par jour.

L'action de cette teinture a été manifeste, surtout quand il existait une légère sécrétion et une toux intense, ou bien lorsqu'il y avait des crachats visqueux et stagnants. Dans les maladies du cœur, accompagnées de catarrhes des voies respiratoires, l'action de la teinture de naregamia a été excellente.

Les meilleurs résultats ont été obtenus dans l'emphysème pulmonaire. Chez les tuberculeux, l'action de la teinture a été passagère. Ainsi que le fait remarquer la *Semaine médicale*, la teinture de naregamia rend la sécrétion bronchique plus liquide et moins visqueuse. L'amélioration de l'expectoration est toujours suivie d'une diminution des troubles respiratoires. La circulation, la pression sanguine et la digestion ne sont pas modifiées par la naregamia, qui, de plus, est dépourvue de toute action toxique.

X..., qui a fait récemment une excursion dans le Midi, raconte ses impressions de voyage.

— Oui, madame, tel que vous me voyez, je viens de Mende et Grasse.

— De quoi donc, cher monsieur ? vous ne m'avez nullement offensée.

Créteineau veut partir pour Asnières.

— Pardon, monsieur l'employé, pourriez-vous me dire à quelle heure part le train de 10 h. 45 ?

— A 11 heures moins le quart.

— C'est bien cela ces maudits trains de banlieue qui ont toujours du retard !

### LILLE (Nord).

Béni soit le jour où j'ai connu les **Pilules Gicquel**. Depuis bien des années je souffrais de l'estomac, j'avais des vomissements de bile et de glaires, des maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les sels purgatifs ne faisaient que m'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de vos bonnes **Pilules Gicquel** (1 fr. 50 la boîte) et je suis complètement guéri, G. EBSTEIN, à Lille.

Le **VIN AROUD** au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la chlorose, l'anémie et l'appauvrissement du sang. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou par l'**influenza**, et ses suites. — Toutes pharmacies.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

### INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien • 102, RUE RICHELIEU, PARIS •

### Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEUX

Spécialité de Boîtes et Bonbons pour baptême.

Dragées amande, le demi kilog. .... 0.80  
— demi-fine, — ..... 1.20  
— fine, — ..... 1.60  
— surfine, — ..... 1.80  
— vanille, — ..... 2.00  
Pralines grises et roses, depuis 90 cent.

BOÎTES BAPTÊME GARNIES

125 grammes, 1 fr. — 250 grammes, 1 fr. 50 —  
500 grammes, 2 fr. 25.

Toutes nos boîtes sont garnies en dragées de qualité extra fine bien assorties ; le poids que nous indiquons est le poids net contenu dans les boîtes.

Ces boîtes peuvent se faire sur commande, avec nom et date de naissance, en 24 heures, pour une douzaine au moins (1 fr. 50 pour la composition).

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— Tu souffres, et tu nous l'as caché ! Sais-tu que c'est mal à toi de dédaigner notre confiance ?

— Oh ! père Jacques !...

— Oui, c'est mal ! Et, sans doute, si tu avais parlé, ne souffrirais-tu pas comme tu le dis. Avoue-le : tu as gardé un gros secret, et c'est cela qui te pèse sur le cœur — c'est cela qui te fait souffrir.

Pierre rassembla tout son courage :

— Père Jacques, j'ai été coupable, je vous l'accorde ; j'ai manqué de franchise. Cet aveu, qui bien des fois m'a brûlé les lèvres, cet aveu, j'aurais déjà dû vous le faire... J'aime Germaine — non plus comme une sœur, mais d'un amour que rien ne pourra éteindre. J'ai aimé en silence, père Jacques, j'ai voulu étouffer cette tendresse ardente, parce que... je croyais que mon amour ne devait pas exister ; parce que... je me suis cru indigne de prétendre à la main de votre fille. Le pouvais-je ? moi qui avais... renié la carrière ! M'était-il permis d'espérer, quand j'entendais ce blâme cruel dans votre bouche ? Je craignais que vous me disiez : « Germaine ne sera pas la femme d'un *renégat* ! » et que, pour préserver votre fille d'une intimité dangereuse, vous

me défendissiez votre porte. A ce dernier point de vue, j'ai eu tort, car je vois que vous n'avez pas cessé de m'aimer ; mais, quelle que soit votre affection pour moi, j'avais néanmoins deviné juste, quand je pensais que votre projet n'était point de marier Germaine à Pierre — le cordier... Comprenez-vous que j'aie pleuré, quand, tout à coup, l'idée affreuse que Germaine deviendrait la femme d'un autre s'est ajoutée à mon désespoir ? Un instant, j'ai invoqué la mort, mais j'ai pensé à ma vieille mère à qui je dois consacrer ma vie, qui a besoin de mon bras — et je n'ai pu pleurer !... Je vous ai trompé, père Jacques, quand je vous ai dit que j'étais appelé auprès de M. Duval. Je suis sorti pour que vous ne vissiez pas mes larmes. Pardonnez-moi ce mensonge. Je suis allé jusqu'à Fécamp. Là, j'ai rencontré des amis — des matelots. Alors... la pensée de regagner la place que je croyais avoir perdue dans votre cœur m'engagea à les écouter ; et je leur ai promis, — malgré une autre promesse pourtant sacrée, — de m'embarquer, demain, sur la *Sainte-Marie*...

— Demain, sur la *Sainte-Marie* ! s'exclama-t-il. Et c'est toi qui l'accuses ? Par la Vierge et les saints, je suis cent fois plus coupable que

toi, entends-tu ?... Tiens, embrasse-moi !

Ils s'étreignirent. Jacques reprit, s'animant :

— Où avais-je donc l'esprit pour ne pas comprendre ce qu'il y avait de dévouement dans ta conduite, mon brave Pierre ? Et je croirais après cela que tu n'es pas digne de ma fille ? Troquer Germaine contre un sac d'écus, quand le ciel a placé sur la terre, à son intention, un cœur d'or comme le tien ! Ah ! c'eût été indigne ! Et la mère Morillon a sagement fait de me dire ce qu'elle pensait, — bien qu'elle ne m'ait pas dit toutes les vérités que je mérite.

Pierre l'écoutait dans le ravissement :

— Ma mère vous a dit ?...

— Elle m'a dit d'abord que Germaine t'aimait. Elle m'a dit ensuite que son bonheur était seul dans votre union. Enfin, elle m'a demandé pour toi la main de ma fille ; et, tout à l'heure, en entrant, mon garçon, c'est ta fiancée que tu as embrassée.

(A suivre.)

### BOURSE DE PARIS

Du 23 Avril 1890

3 0/0..... 88 83  
3 0/0 amortissable..... 92 70  
4 1/2..... 106 75

Étude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié, demeurant à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE.

## VENTE

Aux enchères publiques, en deux lots, au plus offrant et dernier enchérisseur,

DE DEUX

### Morceaux de terre labourable

Situés commune de Saint-Lambert-des-levées (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu à la barre du Tribunal civil de Saumur, à l'audience des criées au Palais de Justice de Saumur, le **Samedi dix-sept Mai 1890**, à midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-dix, enregistré, et à la requête de M<sup>me</sup> Celina Léger, épouse de M. René Breton, cultivateur, et ce dernier pour l'assister et autoriser, demeurant ensemble à Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire), ladite dame au nom et comme héritière de M. Pierre Léger, son père, décédé, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> André POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière,

Il sera procédé, le samedi dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix, à midi, à la barre du Tribunal civil de Saumur, à l'audience des criées, au Palais de Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques des biens ci-après désignés, dépendant de la succession bénéficiaire de M. Pierre Léger, sus-nommé.

### Désignation

Commune de Saint-Lambert-des-levées.

1<sup>er</sup> Lot

Un morceau de terre labourable, situé au canton des Bas-Champs, commune de Saint-Lambert-des-levées (Maine-et-Loire), porté au plan cadastral de ladite commune, sous les numéros 126 et 129 p, section A, joignant au levant, au midi et au nord M. Tiffoine, au couchant M. Pasquier, d'une contenance de cinquante-cinq ares environ.

Mise à prix..... 1,000 fr.

2<sup>e</sup> Lot

Un autre morceau de terre labourable, situé aussi au Bas-Champs, dite commune de Saint-Lambert-des-levées (Maine-et-Loire), porté au plan cadastral de cette commune sous le numéro 130, section A, joignant au levant M. Pasquier, au midi M. Tiffoine, au couchant M. Germain Beaudouin, au nord M. Seigneur, d'une contenance de vingt-sept ares cinquante centiares environ.

Mise à prix..... 500 fr.

Total des mises à prix : 1,500 fr.

S'adresser, pour les renseignements :  
1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Sa-

umur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2<sup>o</sup> Au greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant sous-

Saumur, le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

André POPIN.

Enregistré à Saumur, le ..... avril mil huit cent quatre-vingt-dix, f<sup>o</sup> .., c<sup>o</sup> ..  
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Étude de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE DE MEUBLES

Après décès.

Le LUNDI 28 avril 1890, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, 55,

Il sera vendu :

Armoire, couettes, matelas, traversins, oreillers, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, quantité de vêtements et autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0 pour les frais. (352)

## OCCASION

A VENDRE un très bel AMEUBLEMENT DE SALON provenant d'un château des environs, et se composant de : 4 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, le tout en très bon état et garni en riche tissu. S'adresser, pour visiter, chez M<sup>me</sup> RIBAUT, marchande de meubles, rue Saint-Nicolas. (353)

## A VENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS DEMI-SANG

Chez M. RENO, rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 14.

S'adresser à M. TRAYERS, cavalier de manège. (337)

UN ÉCRIVAIN ayant fait ses preuves désirerait prendre la direction d'un journal conservateur en province.

## AVIS

M. LAIGLE, menuisier, rue des Capucins, 3, Saumur, prévient le public qu'il ne paiera plus les dettes faites par sa femme.

## A louer à Reims

Établissement complet pour vin de Champagne avec économie de main-d'œuvre de plus de 40 0/0. Caves les plus froides de la Champagne. S'adresser à BRISSET-FOSSIER, à Reims. (134)

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

### GARE DE SAUMUR (ORLÉANS)

## A VENDRE

Par adjudication, sur soumissions cachetées, en 3 lots,

## 659 ARBRES

De toutes essences à abattre

1<sup>er</sup> Lot. — 69 arbres dans la cour des marchandises, près le quai découvert et dans les jardins de la gare.

2<sup>e</sup> Lot. — A gauche de la ligne, en aval de la gare, 227 arbres sur la propriété de M. DE LONGUEVILLE.

3<sup>e</sup> Lot. — A droite de la ligne, 363 arbres sur la même propriété.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 26 de ce mois, à 3 heures du soir, dans le cabinet de l'Ingénieur de la Compagnie d'Orléans, gare de Tours.

S'adresser, pour tous renseignements et pour visiter les arbres à abattre, à M. DÉCHÉZELLE, chef de district à la Compagnie d'Orléans, en gare de Saumur. (343)

## Dessin

Leçons à domicile. H. BUISSON, 3, rue Chanzy.

# SULFATE DE CUIVRE

1<sup>re</sup> Marque 98 0/0 de pur

Entrepôt : Rue Daillé. SAUMUR

Chez M. A. COURTET

LES VÉRITABLES

## EAU et POUDRE de BOTOT

Blanchissent les Dents  
Raffermissent les Gencives

ENTREPOT GÉNÉRAL :  
17, Rue de la Paix, Paris  
Avec 222, Rue Saint-Honoré.

USINE  
Levallois-Perret

Se vendent chez les principaux Colporteurs, Parfumeurs et Bazariers  
Exiger la Signature

## ÉPICERIE PARISIENNE

### IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Baisse de prix sur les Pâtes alimentaires

Vermicelle, Macaroni, Pâtes de Lyon, au lieu de 0,45, le demi kil. **0,40**  
Vermicelle, Macaroni, Nouilles, Lazagnes et Pâtes d'Italie, au lieu de 0,55, le demi kilog. **0,50**.

Les mêmes sortes, en qualité extra de blé dur de Russie, dont nous sommes seuls dépositaires, au lieu de 0,60, le demi kilog. **0,55**.

Goûtez : la Crème de Marrons « Cévenole », nouveau dessert, saveur exquise des marrons glacés, depuis 0,45 le pot.

Purée de marrons, toute préparée, pour canapé de volaille, veau, etc., et tous usages de cuisine.

# LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

### LIGNE DE L'ÉTAT

#### PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6 »		9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 23		
Château-du-Loir	10 13		12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50		
Noyant-Méon	11 20		1 7	3 8	7 40	1 13	5 54			
Linières-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»	6 4			
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»	6 13			
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»	6 23			
Vivv	12 2		»	3 49	8 17	»	6 31			
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42		
(départ)	12 23		1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»	7			
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»	7 11			
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	6 50		
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	7 3		
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»	7 9		
Brézé-Saint-Cyr		9 21	11 24	»	4 37	8 56	»	7 17		
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29	
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8	
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20	10 32	
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3	
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54	

#### BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40	8 20				3
Saintes					7 15	9 9			11 39	6 43
Niort					9 32	10 55			2 5	5 30
Thouars					12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59
Montreuil-Bellay					9 35	6 38	1 4	2 37	4 55	9 6
Brézé-Saint-Cyr					9 55	7 18		2 50	5 18	9 41
Chacé-Varrains					10 7	7 27		2 57	5 26	9 49
Nantilly (arrivée)					10 13	7 34		3 2	5 31	9 55
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)					10 22	7 45		3 13	5 42	10 3
(départ)					7 25	11 25		2 52	5 20	
Nantilly (départ)					7 38	11 36		3 3	5 33	
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)					7 47	11 44	1 31	3 11	5 41	10 59
(départ)					7 57	11 54	1 36	3 15	5 45	11 7
Vivv					8 10	12 10		3 27	5 59	
Blou					8 19	12 19		3 35	6 8	
Vernantes					8 32	12 33		3 46	6 20	
Linières-Bouton					8 45	12 46		3 57	6 32	
Noyant-Méon					8 59	1	2 12	4 9	6 44	11 44
Château-du-Loir					10 10	2 9	2 58	5 22	7 58	12 26
Chartres					2 47		5 54	9 26	12 4	3 26
Saintes					5 25		7 30	11 50	2 27	5 40
Bordeaux										5 45

#### SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir		matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 24	4 31		Chinon	7 41	4 34	9 5	
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50		Port-Boulet	8 10	4 56	9 45	
Chinon	9 4	12 50	7 14		Saumur	9 4	7 6	10 32	

#### SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		STATIONS	Omn.	
	matin	soir		matin	soir
Saumur	7 52	11 24	Bourgueil	7 55	11 50
Port-Boulet	8 44	1 10	Port-Boulet	8 15	12 3
Bourgueil	8 54	1 20	Saumur	9 4	12 33

#### POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		STATIONS	Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir		matin	soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53						
Moncontour	7 41	10 48	2 27						
Loudun	8 41	1 46	3 4						
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38						
(départ)	6 53	9 29	4 25	5	9 30				
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41				
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52				
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1				
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24				
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10					

#### ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Marc.		Omn.		STATIONS	Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir		matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57				
Martigné	6 1	8 26	11 1	1 13	7 42				
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12				
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21				
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31				
Montreuil (ar.)	6 4								